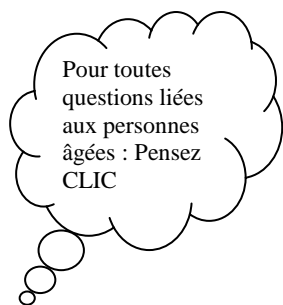


Coordonnées du CLIC

Tel. 04 79 85 79 60

116, Rue Sainte Rose
73000 CHAMBERY
cllic-bassinchamberien@savoie.fr



Responsable de la publication :
Ghislaine DECLOUX –
Déléguée territorial du
bassin chambérien

Comité de rédaction :
Aude MESSIFET – chef de
service PA/PH
Isabelle COMBE –
secrétaire assistante
Ginette GAGNIERE –
réfèrent PA/PH
Sabine PAQUET – réfèrent
PA/PH

Pôle social du Département
Carré Curial
Place François Mitterrand
BP 1804
73018 CHAMBERY cedex
Tél. 04 79 60 29 08
www.PSD@savoie.fr

TOUTE L'INFO

SPECIALE COVID 19

Le Département mobilisé

Depuis le début de la crise, le Département et tous ses agents sont mobilisés pour assurer la continuité de service.

Ainsi, les demandes continuent à être instruites, les prestations payées et les services restent accessibles par téléphone et courriels.

Pour les personnes en situation de handicap, l'accueil téléphonique de la MDPH est maintenu pour répondre aux questions des usagers en appelant au **0 800 0 800 73** (numéro vert gratuit depuis un fixe) ou **04.79.75.39.60** et ce du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. La MDPH peut également être sollicitée par mail mdph@mdph73.fr

Au niveau de la Maison sociale du bassin chambérien :

-Le CLIC recense les initiatives locales des associations ou diverses structures pouvant venir en aide aux publics les plus fragiles, et peut informer les usagers et partenaires sur les ressources existantes afin de pouvoir répondre au mieux à chaque situation.

-Téléphone au 04 79 85 79 60 ou CLIC-BassinChamberien@savoie.fr

Les référentes restent joignables par mail : prenom.nom@savoie.fr

Une vigilance envers les personnes les plus fragiles

Le 31 mars, le Préfet de Savoie a activé, à destination des mairies, le plan d'alerte et d'urgence. Il s'agit d'une mesure régulièrement déclenchée notamment pendant les périodes de canicule. Les objectifs sont la mise à jour du recensement des personnes âgées, en situation de handicap, vulnérables, isolées et l'activation des dispositifs existants afin de garder un lien avec les personnes qui le nécessitent : portage de courses, de repas, contact téléphonique régulier...

La coordination des actions est essentielle dans cette période. Le Département, par l'intermédiaire de ses CLIC, est vigilant à la situation des plus fragiles et est à leur côté pour tenter de répondre au mieux à leur besoin.

Le CLIC et les centres sociaux du Département, en complémentarité des autres acteurs, assurent le repérage des plus fragiles, les accompagnent et les orientent en cas de besoin vers les services et dispositifs existants durant cette période de confinement.

■ Les particuliers employeurs

La convention signée entre le Département et la FEPEM (Fédération des particuliers employeurs), permet aux bénéficiaires de l'APA et de la PCH de disposer d'une ligne téléphonique dédiée afin de répondre à toutes leurs questions et les conseiller dans les démarches. Il s'agit du **01.80.96.69.95**.

Le site internet www.particulier-employeur.fr regorge d'informations utiles.

■ La solidarité s'organise

De nombreux services, associations s'organisent pour venir en aide et soutenir les plus fragiles, les plus isolés durant cette période.

De très belles actions de solidarité et de soutien se mettent en place sur tout le Département si bien qu'il est encore difficile de toutes les recenser.

- Le **CHS** propose une ligne d'écoute et d'orientation centrée sur le mal être psychique du lundi au vendredi de 9h à 16h30 au **04.79.60.31.00**
<https://www.chs-savoie.fr/plateforme-telephonique-sante-mentale-covid-19-appellez-le-04-79-60-31-00/>
- **France Alzheimer Savoie** met à disposition un service téléphonique de soutien psychologique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, leur proches aidants et accompagnés ou non par l'association. Il suffit d'adresser un mail à cette adresse pour solliciter le dispositif francealzheimer.savoie@orange.fr
- L'association **Les Petits Frères des Pauvres** vient en soutien des plus de 50 ans avec une écoute téléphonique pour les personnes souhaitant parler ou être écoutées, de 15h à 20h (7j/7) au **0. 800. 474.788**
- Pour les personnes isolées non accompagnées (absence de famille, voisin, services), la Croix Rouge a mise en place d'un numéro national **09.70.28.30 00**
L'association propose également la possibilité que des bénévoles aillent chercher des paniers de denrées de 1ère nécessité mais aussi d'hygiène ainsi que les médicaments
- **Jalmalv Savoie** continue sa mission en proposant une **écoute téléphonique** pour les malades, leurs familles, les soignants et les personnes en deuil qui le désirent au **04.79.25.78.39**. Une permanence est assurée tous les jours et un répondeur permet de laisser un message.
Il est possible aussi de joindre l'association par mail : jalmalvsavoie@yahoo.fr

■ Rappel sur les conduites à tenir et les gestes simples pour se protéger et protéger les autres

Les gestes barrières sont devenus notre quotidien mais il est toujours utile de les répéter. Vous trouverez en pièce-jointe un document synthétique sur les conduites à tenir.